

Réservé au JAP

Règlement par : Chèque Espèces Nombre de pièces :

N° de règlement :

Dates essai n°1 :/..... Date essai n°2 :/..... Date essai n° 3 :/.....

Certificat médical ou passeport tamponné Photo Licence

Dossier numérisé Adresse e-mail enregistrée Base de données

Version numérique



FICHE DE RENSEIGNEMENTS
ENFANTS 2018/2019

Photo

NOM :

PRENOM : Sexe : M F

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

DATE : ET LIEU DE NAISSANCE :

POIDS :

JUDO GRADE : SAMBO GRADE :

RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX) (cochez la qualité)

Père **Mère** **Tuteur**

NOM : PRENOM :

ADRESSE (si différente de celle de l'enfant) :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE : TELEPHONE :

MAIL :

Père **Mère** **Tuteur**

NOM : PRENOM :

ADRESSE (si différente de celle de l'enfant) :

CODE POSTAL : VILLE :

TELEPHONE : TELEPHONE :

MAIL :

Pensez à nous signaler toute restriction éventuelle quant aux autorisations à venir chercher l'enfant.

à ramener ou renvoyer par mail au JAP



FICHE de LIAISON SANITAIRE et d'AUTORISATIONS

PERSONNES AUTORISEES A VENIR CHERCHER L'ENFANT :

| NOM/PRENOM | LIEN DE PARENTE | TELEPHONE FIXE | TELEPHONE PORTABLE |
|--------------------------|-----------------|----------------|--------------------|
| <input type="checkbox"/> | | | |
| <input type="checkbox"/> | | | |
| <input type="checkbox"/> | | | |

↑ **COCHEZ LES PERSONNES QUI PEUVENT ETRE CONTACTEES EN CAS D'URGENCE**

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

Votre enfant présente-t-il une allergie alimentaire ou médicamenteuse ?

OUI

NON

Si oui, merci de préciser et la conduite à tenir :

Notez ici les informations complémentaires que vous jugerez utiles pour votre accueil de l'enfant :

AUTORISATION

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant autorise l'entraîneur ou un membre du bureau à administrer des soins locaux type antiseptiques, en cas de blessures légères lors de entraînements.

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant donne au professeur de judo et aux membres du bureau du JAP l'autorisation de photographier, filmer mon enfant aux cours des entraînements ou des différentes manifestations, et de publier, exposer et diffuser ces images pour les usages suivants :

- Conserver, partager un souvenir dans la vidéothèque/photothèque du JAP.
- Publier sur le site internet de l'association (accès non restreint) ou sur la page Facebook du club
- Publier dans les bulletins municipaux, articles de presse, ...
- Exposition de photos au club, ...

La publication ou l'image ainsi que les différents commentaires ne devront pas porter atteinte à la dignité de l'enfant, sa vie privée, sa réputation et sa religion.

Le à

Lu et approuvé

Signature

HORAIRES ET CALENDRIERS 2018/2019

Reprise des cours le lundi 10 septembre. Pas de cours pendant les vacances scolaires.

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|-------------------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|---------------------|
| JUDO 1 4 ans | de 17h45 à 18h30 | | | de 17h45 à 18h30 | | |
| JUDO 2 5/7 ans | | de 17h45 à 18h45 | | | de 17h45 à 18h45 | |
| JUDO 3 8/10 ans | | de 18h45 à 19h45 | | | de 18h45 à 19h45 | |
| JUDO 4 11/13 ans | de 18h30 à 19h30 | | | de 18h30 à 19h30 | | |
| JUDO 5 14 ans et + | | de 19h45 à 21h15 | | | de 19h45 à 21h15 | |
| SAMBO 1 6/10 ans | | | de 18h00 à 19h00 | | | |
| SAMBO 2 11/13ans | | | de 19h00 à 20h00 | | | |
| SAMBO 3 15 ans et + | de 19h30 à 21h15 | | | de 19h30 à 21h15 | | de 10h00 à 12h00 |
| KATA + GRAPPLING | | | de 20h00 à 21h15 | | | |

15 Week-ends par an pour de la préparation physique en vue des Championnats Nationaux (de janvier à mars) et Internationaux (de septembre à décembre)

8 Week-ends par an pour de la Formation car le Club reste formateur

5 Week-ends par an pour de la préparation physique en vue des Championnats Divers

TARIFS

| | |
|--|-------|
| Judo enfants et adultes | 170 € |
| Sambo adultes | 170 € |
| Sambo enfants | 110 € |
| Judo + Sambo | 250 € |
| Remise pour le 2ème membre de la famille | - 5€ |
| Remise pour le 3ème membre de la famille | - 10€ |
| Remise à partir du 4ème membre de la famille | - 20€ |

Paiement par chèque à l'ordre du Judo Athlétique Poussanais (possibilité en 3 fois)
ou en espèces (en une seule fois)



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Devenu une association loi 1901 indépendante en 2004, Le Judo Athlétique Poussanais dispense à la fois des cours de Judo et de Sambo pour un public de 4 à 99 ans. Les activités se pratiquent dans le Dojo au Complexe sportif des Baux, mis à la disposition du Club par la Mairie depuis Septembre 2008. Ce sont des bénévoles qui gèrent tous les aspects administratifs et deux entraîneurs enseignent les disciplines.

CONTACTS

Adresse Postale : Complexe sportif des Baux – Chemin de Loupian – 34560 POUSSAN

Adresse Mail : contact@jap-poussan.fr

Page Facebook : <https://www.facebook.com/jap.poussan/>

Site internet : <http://www.jap-poussan.fr/>

Attention! Tous changements de situation ou de renseignements qui surviendront au cours de l'année devront être signalés pour mettre à jour votre dossier.

**Tout au long de la saison, des rappels d'informations seront transmis par mail.
Pensez à surveiller régulièrement vos courriers électroniques.**

DOCUMENTS À FOURNIR

- la feuille "fiche de renseignements" / "fiche sanitaire et autorisations"
- une photo d'identité pour les nouveaux licenciés
- un certificat médical avec la mention « apte à la compétition » ou passeport tamponné par le médecin
- ECG à partir de la catégorie senior
- la cotisation